



L'officiel du Badminton Régional

Journal officiel de la Ligue Occitanie de Badminton, instance déconcentrée de la Fédération Française de Badminton - FFBaD.

Pôle Administratif
47 Ter rue de l'Ancienne Porte Neuve
11100 NARBONNE

Tél. : 04 68 75 31 04
Courriel : ligue@badocc.org

Directeur de la publication :
Christophe FAULMANN
Comité de rédaction :
Jean-François ANINAT
Gary MARNAY
Collaboration :
Valérie COURTOIS

Disponible gratuitement sur le site de la Ligue Occitanie de Badminton

www.badocc.org

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

Nos Partenaires



L'officiel du *Badminton Régional*

Le Journal Officiel de la Ligue Occitanie de Badminton

-- Préambule --

La Ligue Occitanie de Badminton publie toutes ses décisions règlementaires dans *l'Officiel du Badminton Régional* (LOBR), en conformité avec les statuts et le Règlement Intérieur régionaux.

LOBR est publié au minimum, trois fois par an. Cette diffusion est effectuée par voie électronique dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

LOBR contient :

- Une synthèse des décisions prises par les instances régionales statutaires (AG, CA, bureau),
- Les règlements créés ou modifiés par ces décisions,
- les décisions individuelles régionales (prises par la commission régionale disciplinaire, par exemple),
- le cas échéant, d'autres éléments ayant le caractère de décisions règlementaires.

Les synthèses de décisions sont susceptibles de révision dans le numéro suivant, en cas d'erreur. Les décisions individuelles sont publiées après épuisement des voies de recours fédérales.

Sommaire

Décisions Secteur Administratif	3 à 4
Décision Secteur Développement	5
Décisions Secteur Financier.....	5
Décisions Secteur Vie Sportive	6 à 7

Annexe 1 : Règlement Trophée Régional Jeunes

SECTEUR ADMINISTRATIF

CA et AG 2018

Contexte

Dans le cadre de la politique de réduction des coûts, une recherche d'un lieu central pour les réunions statutaires a été effectuée.

BP 1 du 9 sept 17

Le Bureau adopte à l'unanimité le devis de « L'oliveraie » pour l'accueil des Conseils d'Administration et de l'AG 2018 à Carcassonne.

Procuration Postale

Contexte

Dans le cadre de la gestion du courrier de la ligue, le Secrétariat Général demande qu'une procuration postale soit donnée à Valérie COURTOIS pour Narbonne et à Roxane VENUTI pour Balma afin de récupérer les recommandés.

BP 1 du 9 sept 17

Le Bureau adopte à l'unanimité l'attribution des deux procurations.

Organisme de prévoyance

Contexte

Suite à la fusion, les salariés des deux pôles ont une prévoyance différente.

Dans un but d'harmonisation, le Secrétariat Général demande la délégation du Bureau pour la gestion de ce dossier.

BP 1 du 9 sept 17

Le Bureau valide à l'unanimité la délégation de ce dossier au Secrétariat Général.

Prise en charge de la prévoyance

Contexte

Pour des raisons d'équité, le Secrétariat Général propose de basculer à 100% sur la part employeur la prise en charge de la prévoyance pour l'ensemble du personnel des statuts non cadre et cadre contre 50% jusqu'à présent pour les NC.

BT 1 du 3 oct. 17

Le Bureau adopte à l'unanimité le principe de prise en charge à 100% par l'employeur du statut Non Cadre.

Noël 2017

Contexte

Dans le cadre des fêtes de fins d'années il est proposé d'attribuer à chaque salarié permanent une prime de 150,00 € en titres cadeaux.

BT 1 du 3 oct. 17

Le Bureau adopte à l'unanimité le montant des titres cadeaux pour les salariés permanents.

SECTEUR ADMINISTRATIF

Élections complémentaires au Bureau

Contexte

Le Bureau compte 2 postes vacants pour les femmes. Cécilia GRESSENT et Fayza ZIOUECHE présentent leur candidature.

CA 1 du 7 oct. 17

Mmes Cécilia GRESSENT et Fayza ZIOUECHE sont élues à l'unanimité.

Le Bureau est maintenant au complet, composé de 5 hommes et 4 femmes.

Date Assemblée générale 2018

Contexte

Conformément aux Statuts, la date de l'Assemblée Générale doit être adoptée par le Conseil d'Administration. Le Secrétariat Général propose le samedi 26 mai 2018.

CA 1 du 7 oct. 17

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité la date de l'Assemblée Générale 2018.

Partenariat SportRaquettes

Contexte

Notre partenaire SportRaquettes n'est plus en mesure de fournir les dotations contractualisées (volants et textile). Le Président rencontre prochainement l'avocat de SportRaquettes (le 7 décembre) pour recueillir les intentions de conciliation, et à contrario en cas de blocage avéré, propose aux membres du Bureau d'engager la procédure judiciaire pour non-respect du contrat.

BP 2 du 2 déc. 17

Adoption à l'unanimité d'engager la procédure judiciaire à l'encontre de SportRaquettes pour non-respect du contrat.

Congés de fin d'année 2018

Contexte

Afin de faciliter l'organisation de la prise des congés sur la période de fin d'année, le Secrétaire général propose de maintenir la semaine de fermeture de la ligue, habituellement la semaine 52, et de l'étendre au choix sur la semaine 1 **à partir de la saison 18/19**.

BP 2 du 2 déc. 17

Adoption à l'unanimité de la répartition des congés de fin d'année 2018

Stages

Contexte

Les différents services de la ligue sont sollicités dans l'accueil de stage de personne issue de Masters divers.
Une demande de stage dans le secteur juridique
Une demande de stage pour l'implantation d'une salle spécifique

BP 2 du 2 déc. 17

Adoption à l'unanimité pour l'accueil du stage dans le secteur juridique. Adoption à l'unanimité sous couvert d'une modification de date pour le stage pour l'implantation d'une salle spécifique.

Organigramme des Commissions

Contexte

Dans le but de réorganiser le bureau, il est proposé une nouvelle répartition des commissions vie sportive.
- C° VIE SPORTIVE **JEUNE et HN**, incluant en sus les compétitions JEUNES : TRJ et Régional JEUNES, pilotée par Cécilia GRESSENT,
- C° VIE SPORTIVE **ADULTE**, regroupant les compétitions ADULTES : Championnats régionaux VÉTÉRANS, SENIORS, PARABAD, ICR et SPORT en ENTREPRISE.
La C° COMPÉTITIONS est absorbée en section COMPÉTITIONS dans l'une et l'autre des C° précitées.

BP 2 du 2 déc. 17

Adoption à l'unanimité de cette nouvelle répartition.

SECTEUR DÉVELOPPEMENT

Projet de Ligue

Contexte

Trois axes sont proposés et présentés pour un développement territorial prévu sur 2 olympiades :

1. Se former pour renforcer nos compétences et structurer le territoire
2. Le Haut-Niveau, de la pré-filière aux médailles
3. Dynamiser le badminton sur le territoire

CA 1 du 7 oct. 17

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité le projet de ligue et le contenu des 3 axes.

Avenant Contrat ACERTIS

Contexte

La proposition d'avenant à la lettre de mission du cabinet comptable ACERTIS pour 2018 s'élève à 6 240€ HT. Celui-ci inclut :

- la mission de présentation des comptes annuels
- la mission de gestion sociale
- la mise à disposition du logiciel de comptabilité

BP 2 du 2 déc. 17

Le Bureau rejette à l'unanimité l'avenant proposé. Cet avenant sera renégrécié.

SECTEUR FINANCIER

Règlement Financier

Contexte

La Trésorière Générale présente, le projet de règlement financier conformément aux statuts de la ligue.

BP 1 du 9 sept 17

Le Bureau prend acte de ce projet, il sera soumis au vote du CA.

Vente des Tapis

Contexte

La Ligue dispose de tapis dont le problème de stockage et le suivi de l'état est peu aisé. Le Bureau entérine les discussions du 24 janvier 2017 relative à la cession des tapis. Le club de Sète propose l'achat du tapis actuellement stocké dans ses locaux pour un montant de 400,00 €.

BT 2 du 7 Nov. 17

La proposition d'achat du club de Sète est adoptée l'unanimité.

Une nouvelle annonce sera faite aux clubs pour la mise à la vente des autres tapis pour un montant de 400,00€ chacun.

Procédure Achat

Contexte

La Trésorière Générale présente, dans le but de cadrer le fonctionnement financier de la ligue, un projet de procédure achat conformément au règlement financier de la ligue.

BP 1 du 9 sept 17

Le Bureau adopte à l'unanimité la procédure achats.

Règlement Financier

Contexte

La Trésorière Générale présente le règlement financier conformément aux statuts de la ligue.

CA 1 du 7 oct. 17

Le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité le Règlement Financier.

Il sera soumis à l'approbation de l'AG.

SECTEUR VIE SPORTIVE

Attribution du TRJ – Etape 1

Contexte

Candidature du Volant des Albères (66) à l'organisation du Trophée Régional Jeunes N°1.
La compétition aura lieu du 21 au 22 octobre 2017 à Argelès Sur Mer.

BP 1 du 9 sept 17

Le bureau valide la candidature du Volant des Albères à l'organisation du Trophée Régional Jeunes N°1.

Attribution du TRJ – Etape 2

Contexte

Candidature du CBC (66) à l'organisation du Trophée Régional Jeunes N°2.
La compétition aura lieu du 25 au 26 novembre 2017 à Canet en Roussillon.

BP 1 du 9 sept 17

Le bureau valide la candidature du CBC Canet en Roussillon à l'organisation du Trophée Régional Jeunes N°2.

Attribution du TRJ – Etape 3

Contexte

Candidature du Badminton Club de Castelnaudary (11) à l'organisation du Trophée Régional Jeunes N°3.
La compétition aura lieu du 20 au 21 janvier 2017 à Castelnaudary

BP 1 du 9 sept 17

Le Bureau valide la candidature du Badminton Club Castelnaudary à l'organisation du Trophée Régional Jeunes N°3.

Attribution du TRJ – Etape 4

Contexte

Candidature du Club de Pradines (46) à l'organisation du Trophée Régional Jeunes N°4.
La compétition aura lieu du 2 au 3 juin 2017 à Pradines

BP 1 du 9 sept 17

Le Bureau valide la candidature du Club de Pradines à l'organisation du Trophée Régional Jeunes N°4.

Attribution des Championnats Régionaux

Contexte

Le Vice-président de la Vie sportive propose une relance des candidatures pour les différents championnats régionaux avec pour date butoir le 25 septembre 2017.

BP N°1 du 9 sept 17

Le Bureau valide la proposition de relance de l'appel à candidature pour les différents championnats régionaux.

Championnat du Monde Parabadminton

Contexte

Le Bureau est sollicité par le collectif Parabadminton pour l'octroi d'une subvention quant à leur participation au Championnat du Monde en Novembre 2017 en Corée du Sud.

BT N°1 du 3 Oct. 17

Le Bureau valide la prise en charge des frais d'inscription de Jeffrey BYZERY, Xavier DEBAVELAERE, Fabien MORAT et Emmanuelle OTT.

SECTEUR VIE SPORTIVE

Soutien Candidature Finale Top12 2019

Contexte

Le Comité du Gard est candidat à l'organisation de la phase finale de Top12 en 2019 à Nîmes et sollicite un soutien de la ligue au regard de sa candidature.

BP 1 du 3 oct. 17

Le Bureau prend acte de la candidature du Comité du Gard et enverra un courrier de soutien à la fédération Française de Badminton.

Attribution du Championnat Régional Jeunes 2017-18

Contexte

Candidature du club de Montauban à l'organisation du Championnat Régional Jeunes 2017-2018.
La compétition aura lieu du 3 au 4 Mars 2018 à Montauban.

CA 1 du 7 oct. 17

Le Conseil d'Administration valide la candidature du Club de Montauban à l'organisation du Championnat Régional Jeunes.

Attribution du Championnat Régional Vétérans et ParaBad 2017-18

Contexte

Candidature du club des Volants de Calvisson à l'organisation du Championnat Vétérans et Parabadminton 2017-2018.
La compétition aura lieu du 5 au 6 Mai 2018 à Calvisson.

CA 1 du 7 oct. 17

Le Conseil d'Administration valide la candidature du Club des Volants de Calvisson à l'organisation du Championnat Régional Vétérans et Parabadminton sous réserve de mise en conformité de l'installation.

Attribution du Championnat Régional individuel 2017-2018

Contexte

Candidature du Club de Millau à l'organisation du Championnat Régional individuel 2017-2018.
La compétition aura lieu du 9 au 10 Juin 2018 à Millau.

CA 1 du 7 oct. 17

Le Conseil d'Administration valide la candidature du Club de Millau à l'organisation du Championnat Régional 2017-18.

Participation des Poussins sur les TRJ

Contexte

La commission Jeunes et Haut Niveau informe les membres du Bureau que le règlement actuel n'est pas applicable concernant les poussins en raison de l'absence de classement de cette catégorie d'âge et propose de modifier le règlement comme suit :
« Les poussins n'ayant plus de classement officiel, ceux désirant s'inscrire en catégorie benjamin devront avoir été, au préalable, validés par le responsable du collectif régional jeunes ».

BT 2 du 7 nov. 17

Le bureau valide à l'unanimité la proposition de la commission Jeunes et Haut Niveau.
Le règlement est publié en Annexe 1.